

En janvier 2024, les prix à la consommation augmentent de 3,1 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - janvier 2024

Informations Rapides · 31 janvier 2024 · n° 25

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 16 février 2024. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 3,1 % en janvier 2024, après +3,7 % en décembre. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement sur un an des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés. À l'inverse, les prix des services et du tabac accéléreraient.

Sur un mois, les prix à la consommation se replieraient légèrement en janvier 2024 (-0,2 % après +0,1 % en décembre). Cette baisse serait due à celle des prix des produits manufacturés, notamment ceux de l'habillement et des chaussures. Les prix du tabac seraient en forte hausse, tandis que ceux de l'alimentation, des services et de l'énergie augmenteraient légèrement sur un mois.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 3,4 % en janvier 2024, après +4,1 % en décembre. Sur un mois, il diminuerait légèrement (-0,2 % après +0,1 % le mois précédent).

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2024	janvier 2023	décembre 2023	Janvier 2024 (p)
Ensemble IPC*	10 000	6,0	3,7	3,1
Alimentation	1 509	13,3	7,2	5,7
- Produits frais	181	10,2	8,8	8,3
- Autre alimentation	1 328	13,9	6,9	5,3
Tabac	177	0,2	9,8	16,8
Énergie	831	16,3	5,7	1,8
Produits manufacturés	2 312	4,5	1,4	0,7
Services	5 171	2,6	3,1	3,2
Ensemble IPCH**	10 000	7,0	4,1	3,4

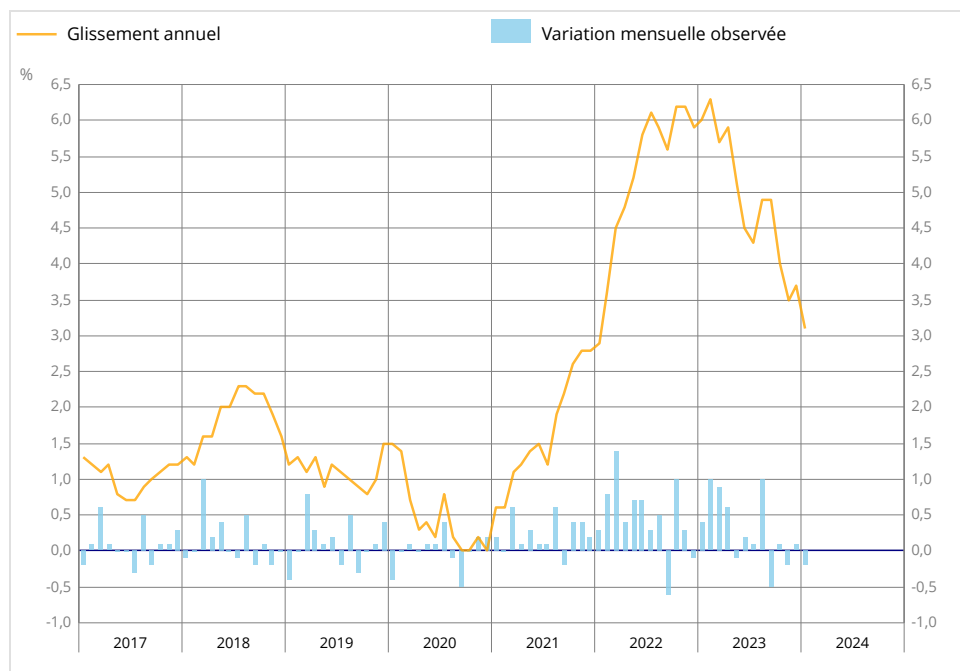
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 16 février 2024, à 8h45.

Prochaine parution : le 29 février 2024, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr